

MAIRIE DE SAINT JEAN DE NAY CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 26 mars 2023 à 10H.

Étaient présents :

Nathalie OLLIER, Stéphane CHABRIER, Daniel LANGLADE, JeanMarc NAUTON, Patrick PIIGEON

Excusés : Franck MOUILHADE, Yves MASSERAND. Secrétaire de séance : Nathalie OLLIER

1. **Vote des comptes de gestion 2022** de la Commune et du CCAS de Madame Sonia ROUCAUTE du SGE du PUY EN VELAY.
2. **Vote des comptes administratifs 2022** de la commune et du CCAS de Mme Le Maire. En **fonctionnement** les recettes s'élèvent à 336 336,28€ et les dépenses à 285 302,77€. Le résultat de l'exercice est de 51 033.51€. En section **d'investissement** les recettes sont de 257 699.90€ et les dépenses se sont élevées à 152 292,21€, le résultat est de 105 407,69€ pour cette section. Compte tenu des résultats reportés de l'exercice 2021, le résultat global de clôture de l'exercice 2022 est de 100 312,3€. Ces chiffres sont en conformité avec le compte de gestion.
3. Renouvellement de l'éclairage public des villages restants – 2ème tranche de travaux. Présentation de l'avant projet du Syndicat Départemental d'Énergie : Le montant des travaux restants s'élèvent à 42 240€ HT, la participation communale est fixée à 55% soit 24 950€. Approuvé à l'unanimité.
4. L'école de Cereix à été évalué à 15000 € environ par l'agence Century 21. Ce bâtiment est un bien communal construit sur un bien sectionnal donc la procédure pour la vente est : après la présentation d'un client potentiel pour l'achat du bien, les habitants du village de Cereix seront invités à s'exprimer par vote . A ce jour Madame Le Maire demande l'autorisation de signer un contrat de vente sans exclusivité avec l'agence Century 21 afin de trouver un éventuel acheteur. Le contrat sans exclusivité laisse la possibilité à la mairie d'étudier d'autres propositions . Approuvé à l'unanimité.
5. Les travaux d'investissement pour 2023 seront : - Rocher de CEREIX (confortement et mise en sécurité). - Panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école par l'entreprise Allirrol . - Eclairage public. - Accès handicapé à l'église (attente devis). La réhabilitation de la cure va être mise à l'étude.

Questions diverses: - Une rencontre a eu lieu avec le directeur de L'OPAC afin d'évaluer la possibilité de restaurer les bâtiments communaux insalubres. Aucun bâtiment ne rentre dans les critères de l'OPAC. - Le conseil municipal souhaite rencontrer les présidents des associations afin de préparer la vogue.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été abordés, Madame Le Maire lève la séance à 12H

Le Maire **Dominique THOLLET**